



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-135585>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 24-135585

Fournitures

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-134445

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 03/12/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Métropole Aix-Marseille-Provence CFA Métropolitain Campus des Métiers

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20005480700520

Ville : Marseille

Code postal : 13007

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : FOURNITURE DES PEINTURES ET ADJUVANTS POUR L'ATELIER AUTOMOBILIE DU CFA METROPOLITAIN CAMPUS DES METIERS

Type de marché : Fournitures

Section 4 - Informations rectificatives

- L'accord cadre est estimé à 38900 euro(s) HT sur 12 mois l'accord cadre est reconductible 2 fois sans excéder la durée de 3 ans le montant estimatif pour 36 mois est de 116 700 euro(s) HT le montant minimum annuel est de 4 000 euro(s) HT et le montant maximum annuel est de 49 000 euro(s) HT. Il s'agit d'un accord cadre à bon de commande passé avec un seul opérateur économique les modalités d'exécution de l'accord cadre sont définies dans le cahier des charges valant acte d'engagement. le critère technique sera apprécié au regard du mémoire technique en fonction des sous critères pondérés indiqués ci-dessous: * Sous-critère A : Qualité des produits proposés au regard des échantillons fournis : 80 % * Sous-critère B : Méthodologie proposée par le candidat en matière d'accompagnement technique et de formation : 20 % Des échantillons doivent être remis

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/12/2024